



Championnat départemental de tir en salle

Tir sélectif avec phases finales

Règlement 2022



1 – Organisation

- La participation au Championnat Départemental salle est exclusivement réservée aux archers licenciés dans les Clubs et Compagnies des Hauts-de-Seine.
- Le championnat est organisé sur 3 week-ends différents, les archers étant répartis suivant leur catégorie, comme expliqué ci-après :

Catégories	Arc	Date et lieu
Toutes les catégories adultes	Arc nu	Samedi 22 Janvier 2022 Suresnes
Toutes catégories jeunes	Arc nu	Samedi 29 Janvier 2022 Asnières
Poussins, Benjamins, Minimes	Arc classique	Samedi 29 Janvier 2022 Asnières
Cadets Juniors	Arcs classiques et à poulies	Dimanche 30 Janvier 2022 Asnières
Seniors 1-2-3	Arcs à poulies	Samedi 5 Février 2022 Chatillon
Seniors 1-2-3	Arcs classique	Dimanche 6 Février 2022 Chatillon

2- Sélection

2.1 – Classement départemental et sélection des archers

- Pour être classé et retenu pour le championnat départemental, l'archer doit figurer au classement départemental, affiché sur le site Internet du Comité Départemental (extraction du classement national), établi sur la base des trois meilleurs scores obtenus en compétitions sélectives et deux pour les catégories jeunes.
- Pour chaque catégorie, le classement départemental est arrêté le lundi 10 janvier 2022 pour le départemental arcs sans viseur, le lundi 17 janvier 2022 pour le départemental jeunes et le lundi 24 janvier pour le départemental adultes.

Championnat départemental de tir en salle

Tir sélectif avec phases finales

Règlement 2022

2.2– Quotas

Il n'y a pas de quotas pour le Championnat Départemental Adultes sans viseur.

Catégories	Hommes	Femmes
Arc classique : poussins	2	2
Arc classique : benjamins	8	8
Arc classique : minimes	8	8
Arc sans viseur : jeunes	2	2
Arc classique : cadets	16	8
Arc classique : juniors	4	4
Arc à poulies : cadets	4	4
Arc à poulies : juniors	2	2
Catégories	Hommes	Femmes
Arc classique : S1	6	4
Arc classique : S2	14	6
Arc classique : S3	6	4
Arc à poulies : S1	8	6
Arc à poulies : S2	12	8
Arc à poulies : S3	6	4

Les Quotas seront amenés à évoluer en fonction du nombre d'inscriptions par catégories.

2.3– Pré-inscription

Tout archer souhaitant participer au championnat départemental doit :

- se préinscrire sur le site du comité départemental des Hauts-de-Seine, **au plus tard** :
 - le 19 janvier 2022, pour les catégories tirant le 22 janvier 2022 ;
 - le 17 janvier 2022, pour les catégories tirant le 30 janvier 2022 ;
 - le 24 janvier 2022, pour les catégories tirant les 5 & 6 février 2022.
- adresser le règlement de la somme de 5,00 € à l'organisateur, **au plus tard** :
 - le 13 janvier 2022, pour les catégories tirant les 22 janvier 2021 ;
 - le 20 janvier 2022, pour les catégories tirant les 30 janvier 2021 ;
 - le 27 janvier 2022, pour les catégories tirant les 5 & 6 février 2021.

En l'absence de règlement, la pré-inscription ne sera pas prise en compte.

En cas de non-sélection, l'archer sera remboursé des frais d'inscription.

Tout archer préinscrit et sélectionné qui ne se présentera pas au championnat départemental, s'il n'est pas en mesure de présenter une justification valable (après étude par le Comité Départemental 92), ne sera pas remboursé et ne pourra pas participer au championnat départemental salle de l'année suivante.



Championnat départemental de tir en salle

Tir sélectif avec phases finales

Règlement 2022



3 – Engagement à participer à l'intégralité de la compétition

Par le simple acte de se préinscrire, l'archer s'engage à participer à l'intégralité de la compétition, ce qui inclut les phases finales dans le cas où il y aurait au moins deux archers sélectionnés dans sa catégorie.

Tout archer qui ne participera pas à l'intégralité de la compétition n'apparaîtra pas dans le classement du championnat départemental, et ne pourra pas participer au championnat Départemental salle de l'année suivante.

Précisions quant à l'organisation des phases finales

- Pour les catégories au sein desquelles seul un archer est sélectionné, le titre de champion départemental est acquis à l'issue du tir de classement.
- Pour les autres catégories, l'organisateur (en accord avec le Comité Départemental 92) aura défini un nombre d'archers retenus pour les phases finales, au moins égal à deux. En cas de désistement, un archer dont le classement se situe au-delà de ce nombre de places ne peut prétendre participer aux phases finales.

4 – Déroulement des tirs et blasons

4.1 – Déroulement du Championnat Départemental :

1/ Un tir de classement (sélectif) a lieu le matin, il est constitué d'un tir de deux séries de dix volées de trois flèches.

2/ Des phases finales sont tirées l'après-midi pour toutes les catégories au sein desquelles au moins deux archers ont été sélectionnés pour les tirs de classement :

- **par** sets pour les catégories arc classique et arc sans viseur
- par points pour les catégories arc à poulies

La liste des archers sélectionnés est affichée sur le site Internet du Comité Départemental (<http://tiralarc92.com>) avant le week-end du championnat, puis au greffe du championnat, et permet à chaque archer de prendre connaissance du nombre d'archers sélectionnés dans sa catégorie.

4.2 – Blasons

Les blasons suivants sont utilisés pour le tir de classement et pour les phases finales :

Arcs et Catégories	Tirs de classement	Finales
Arc classique : poussin	blason de 80 cm	XXX
Arc classique : benjamins et minimes.	Trispot de 60 cm	Trispot de 60 cm
Arc sans viseur : cadets (scratch jeunes)	Trispot de 60 cm	Trispot de 60 cm
Arc sans viseur : Junior – S1 – S2 – S3	Trispot de 40 cm	Trispot de 40 cm
Arc classique : S1 – S2 – S3 Arc à poulies : S1 – S2 – S3	Trispot de 40 cm	Trispot de 40 cm

Championnat départemental de tir en salle
Tir sélectif avec phases finales
Règlement 2022

5 – Remise des prix

Pour les catégories qui n'ont qu'un seul archer sélectionné, la remise des prix se fera à l'issue des tirs de classement.

Pour les autres catégories, elle se fera à l'issue des phases finales de chaque catégorie

6 – Pré-inscriptions, règlement du championnat, classements, liste des archers sélectionnés

<http://www.tiralarc92.com>